

REPUBLIQUE FRANCAISE	ANNEE	Envoyé en préfecture le 07/04/2025	
DEPARTEMENT DU GERS	N° séance	Reçu en préfecture le 07/04/2025	
ARRONDISSEMENT DE CONDOM	N° délibération	Publié le 07/04/2025	
COMMUNE DE LECTOURE	Nomenclature « actes »	7.1.2	Délibérations afférentes aux actes budgétaires

DEPARTEMENT
DU GERS
....
ARRONDISSEMENT
de CONDOM

REPUBLIQUE FRANCAISE
**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL**

12

Séance Publique ordinaire du **31 mars 2025**

Nombre de
Conseillers
en exercice : 27

L'an deux mille vingt-cinq, le trente et un mars à 19H, le *Conseil Municipal* de *LECTOURE*, légalement convoqué le 18 mars 2025, s'est assemblé à la Salle du Conseil Municipal, sous la Présidence de Monsieur Xavier BALLENGHIEN, Maire de Lectoure.

Mme Sylvie ACHÉ, M. Pascal ANDRADA, Mmes Muriel AVID, Sylvie COUDERC, MM. Ghislain de FLAUJAC, Jean-Yves DELACOSTE, Mme Laurianne DUCASSÉ, MM. Marc DUGROS, André GALOIX, Frank GOBBATO, Mmes Françoise LACAPERRE, Marie-Hélène LAGARDERE, Danièle LAPORTE, Valérie MANISSOL, Patricia MARROCQ, MM. Éric MATTIUSSI, Julien PELLICER, Mmes Christiane PREVITALI, Corinne QUEVILLY, M. François-Xavier ROUX, Mmes Emilie SARRAN, Odile SCHAAP, Claire TRAMOND, M. Joël VAN DEN BON,

formant la majorité des membres en exercice.

Excusés ou absents :

Mme Sylvie COLAS
M. Loïc DÉSANGLES

Ont donné procuration :

M. Loïc DÉSANGLES à M. Joël VAN DEN BON

N'ont pas pris part au vote :

Secrétaire : Mme Émilie SARRAN

Objet : Budget Principal - Budget Primitif 2025

RAPPORTEUR : Valérie MANISSOL, Adjointe au Maire chargée des affaires générales, des finances et des ressources humaines,

Le rapport relatif au vote du Budget Primitif 2025, qui s'inscrit dans le droit fil des orientations budgétaires débattu lors de la séance du 24 février, est soumis à l'appréciation du conseil municipal. La maquette ci-annexée détaille les montants affectés à chaque ligne budgétaire ainsi que les résultats de l'exercice 2024.

Ce budget s'équilibre globalement en dépenses

- à 7 320 845,93 € pour la section de fonctionnement

- à 2 145 610,84 € pour la section d'investissement.

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 07/04/2025

ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_104-DE



Madame l'adjointe au maire rappelle les principes, discutés lors des Orientations Budgétaires, qui ont été retenus pour son élaboration :

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- la prise en compte des résultats de l'exercice et des restes à réaliser 2024,
- le gel des taux de fiscalité,
- la maîtrise du stock de dette

SECTION D'INVESTISSEMENT

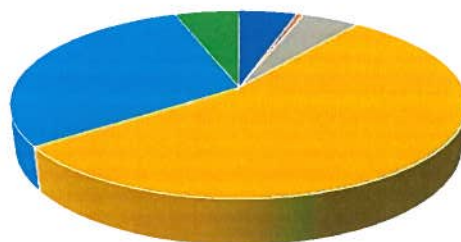
Vue d'ensemble de la section en €

compte		DEPENSES		compte		RECETTES	
20	Etudes	90 000.00		13/16	Restes à réaliser 2024	179 903.02	
204	Aides OPAH	10 000.00		13	Subventions	298 541.53	
21	Restes à réaliser 2024	89 377.31		1641	Emprunt 2025	450 000.00	
21	Travaux	1 003 068.22		10222	FCTVA	145 000.00	
1641	Remb. capital	540 000.00		10228	Taxe d'aménag.	20 000.00	
042/21	Travaux en régie 2025	101 682.00		27	Autres immo. financières	11 439.26	
001	Résultat investissement	311 483.31		40	Opérations entre sections	300 519.65	
				021	Virement du fonct	519 249.78	
				1068	Affectation du résultat de f	220 957.60	
	TOTAL	2 145 610.84			TOTAL	2 145 610.84	

LES DEPENSES en €

compte	DEPENSES	
20	Etudes	90 000.00
204	Aides OPAH	10 000.00
21	Restes à réaliser 2024	89 377.31
21	Travaux	1 003 068.22
1641	Remboursement du capital	540 000.00
042/21	Travaux en régie 2025	101 682.00
	TOTAL	1 834 127.53

Dépenses investissement hors reprise des résultats



- Etudes
- Aides OPAH
- Restes à réaliser 2024
- Travaux
- Remboursement du capital
- Provision Travaux en régie

Les inscriptions budgétaires proposées en investiss

Un poste « études » pour 90 000 €

Il s'agit d'études opérationnelles afin de planifier les investissements à venir, avec :

- une étude sanitaire de la cathédrale afin de déterminer les points faibles de ce bâtiment sur lesquels il conviendra d'agir le plus rapidement pour un estimatif de 40 000 €,
- une Assistance de Maîtrise d'Ouvrage pour la piscine pour un montant de 50 000 €

Des subventions d'équipement versées pour 10 000 €

Il s'agit d'une enveloppe prévisionnelle dans le cadre de notre politique d'accompagnement de l'OPAH.

L'achèvement de programmes ou engagements en cours d'un montant total de 89 377,31 € (restes à réaliser) :

Chapitre 21		
Tiers	Objet	Montant
SGRP SOURBES	VITRAUX BAIE 14 Cathédrale Saint Gervais	1 416,00 €
SIDV SISCA	BC/755 CHAUFFAGE SERRES	4 533,94 €
BAT'IMMO EXPERTISES	BC24/752 CANTINE DIAG FIN TRAVAUX	492,00 €
ADSE	BC24/760 SECURISATION ERP CCAS URBA BIBLIO	10 382,40 €
DAREES Michele	SECURISATION BAIE 15 Cathédrale Saint gervais	6 624,00 €
SGRP SOURBES	SECURISATION BAIE 15 Cathédrale Saint gervais	19 694,10 €
ROBERTS.A.	BC24/867 SECURISATION ERP	194,85 €
SODIS SARL	BC24/874 SECURISATION ERP	46,56 €
XMGE SARL	BC24/877 RELEVÉ TOPOGRAPHIQUE Maison AINES	1 488,00 €
DELZONGLE	BC24/886 MOBIULIER CITY STADE	70,67 €
ROBERT S.A.	BC24/911 SECURISATION ERP RIBAMBELLE	145,70 €
SODIS SARL	BC24/910 FOURNITURES CITY STADE	270,84 €
SGRP SOURBES	Passage piéton rue SARDAC décembre 2024	576,00 €
IES INGENIEURS CONSEIL	Mission Assistance Ouvrage Bassin Versant Foissin	11 077,20 €
FRD Coordination	CITY STADE Mission SPS	1 206,00 €
E.S.B.T.P. Signalisation	CITY STADE Terrain Multi Sport	12 506,40 €
FRD Coordination	Mission SPS Art et Environnement Jardin TOLOSA	1 446,00 €
SOCOTEC	CT Centre De Loisirs Rénovation énergétique	2 434,80 €
SDEG	CITY STADE Eclairage	14 771,85 €
TOTAL		89 377,31 €

Un programme d'immobilisations pour 1 003 068,22 €

- acquisitions de terrain et acquisitions de matériels

Ce poste concerne principalement :

Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 07/04/2025



ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_104-DE

• l'achat de terrains : prévention incendie de la zone d'activités de Naudet, acquisition relative au bras de décharges Foissin, ainsi qu'une provision pour nouvelles acquisitions	22 000 €
• une enveloppe pour l'achat ou le renouvellement des divers matériels qu'il s'agisse de matériels pour la cantine, les services techniques, les écoles ou les services administratifs (matériel informatique) etc...	60 450 €
• acquisition de véhicules pour les Services techniques	75 000 €
• acquisition d'illuminations de Noël	10 000 €
• des clous indication chemin de St Jacques	5 000 €
• des matériaux pour travaux en régie	86 000 €

➤ [le programme de voirie et aménagement](#)

Il est principalement proposé dans ce cadre :

• une provision pour intervention réseaux dans le cadre des permis de construire	19 000 €
• aménagement du bassin Foissin bras de décharge	76 000 €
• un programme d'achat de panneaux dont adressage	30 000 €
• cartel et signalétique du Jardin du « Hountanèr »	15 000 €

➤ [le programme de travaux bâtiments et divers](#)

• le solde des crédits nécessaires à la réhabilitation du centre de loisirs, école Bladé, City Stade...	10 000 €
• cantine salle de préparations froides	28 000 €
• reprise court de Tennis 3	40 000€
• maison des Aînés	100 000 €
• remparts Tour du Bourreau	311 072 €
• vidéoprotection	30 000 €

Les travaux réalisés en régie proposés en 2025 porteront principalement sur :

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
 Reçu en préfecture le 07/04/2025
 Publié le 07/04/2025
 ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_104-DE

Ateliers Municipaux	➤ mise aux normes électriques
Bastion	➤ rénovation du square et renouvellement électrique
Bladé	➤ mise aux normes électriques zone du centre photo
Boulodrome	➤ mise aux normes électriques et gouttières
Village des Brocs	➤ rénovation portails, grilles, bassin
Centre de Loisirs	➤ ravalement des façades suite à la rénovation énergétique
Cimetière Saint Gervais et Saint Esprit	➤ main courante cimetières et abords, ➤ achats de 12 cavurnes, allée et mur en pierre pour poser les cavurnes, ➤ travaux sur le réseau EP dans le talus etc....
Croix Rouge City stade	➤ finition des abords des terrains
Halle aux Grains	➤ mise aux normes électriques cuisine et potelets parvis
Bâtiments Hôtel de ville	➤ ferronnerie de la cour, luminaire dans les bureaux, potelets parvis etc..
Boulevard du Midi	➤ rénovation des grilles EP et trottoirs
Cantine	➤ réaménagement du parking
Stade	➤ voie PMR

Le remboursement du capital des emprunts pour 540 000 €

Un mouvement d'ordre pour les travaux réalisés en régie : 100 000 €

Cette provision correspond à une enveloppe prévisionnelle pour la main d'œuvre et les achats réalisés en fonctionnement au titre des travaux d'investissement.

BUDGET VERT : analyse des dépenses :

L'annexe environnementale n'est obligatoire qu'à l'appui du compte financier unique, même si elle peut être produite à l'appui de tous les documents budgétaires (budget primitif, budget supplémentaire, décision modificative) sur la base des montants inscrits au budget.

Pour 2025, les travaux inscrits au budget devraient en grande majorité avoir une cotation neutre, excepté les travaux pour le bras de décharge ou les travaux concourant à des gains d'énergie qui seront cotés favorablement.

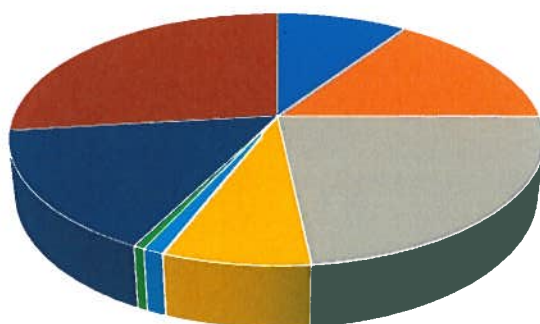
LES RECETTES en € :

Envoyé en préfecture le 07/04/2025
Reçu en préfecture le 07/04/2025
Publié le 07/04/2025
ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_104-DE



compte	RECETTES	
13/16	Restes à réaliser 2024	179 903.02
13	Subventions	298 541.53
1641	Emprunt 2025	450 000.00
10222	FCTVA	145 000.00
10228	Taxe d'aménag.	20 000.00
27	Autres immo. financières	11 439.26
40	Opérations entre sections	300 519.65
021	Virement du fonct	519 249.78
	TOTAL	1 924 653.24

Recettes investissement hors reprise



- Restes à réaliser 2024
- Subventions
- Emprunt 2025
- FCTVA
- Taxe d'aménag.
- Autres immo. financières
- Opérations entre sections
- Virement du fonct

Les recettes prévisionnelles 2025 seront constituées par :

La reprise des restes à réaliser : 179 903,02 €

Chapitre 13		
Tiers	Objet	Montant
ETAT / ANS Sport	Subvention CITY Stade	25 464,00 €
REGION / LEADER	Subvention Jardin TOLOSA	142 477,00 €
ETAT / 2024	Subvention CITY STADE	3 688,25 €
ETAT / 2024	Sécurisation ERP	2 619,40 €
ETAT / FIPD 2024	Sécurisation ERP	2 700,00 €
SDEG	Subv Parricipation City Stade Eclairage	2 954,37 €
	TOTAL	179 903,02 €

Les nouvelles subventions attendues : 298 541,53 €

Les subventions inscrites concernent principalement :

- rempart du Bourreau (DETR et fonds de concours CCLG),
- l'étude sanitaire de la Cathédrale (DRAC),
- maison des aînés travaux (DETR et fonds de concours CCLG),
- cantine (DETR),
- véhicule (électrique (DETR et région Occitanie)

Les autres recettes diverses

Elles concernent particulièrement :

- le produit de la taxe locale d'équipement pour 20 000 €,
- l'annuité relative à la vente du tunnel des thermes pour 11 439 € sur 50 annuités,
- le FCTVA, pour 145 000 € en diminution, en cause d'une part la baisse du taux à 14,85% au lieu des 16,404% et d'autre la suppression des comptes éligibles en fonctionnement

L'emprunt

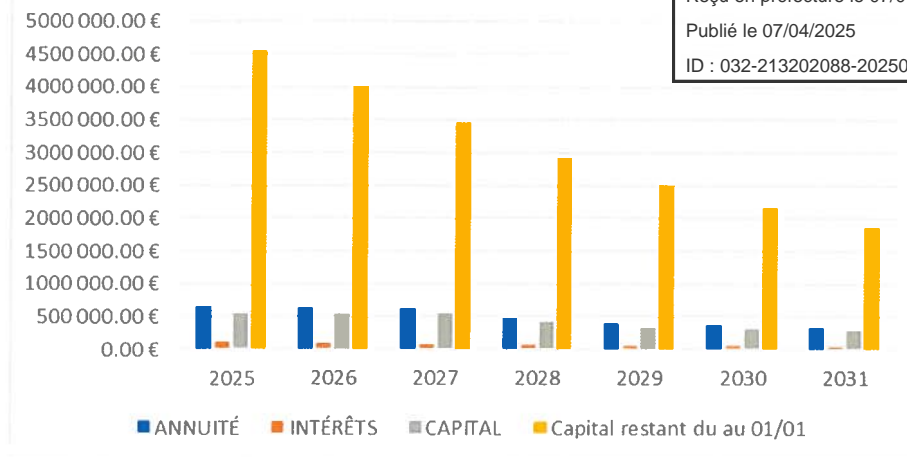
Conformément à ce qui a été indiqué lors au débat d'orientation budgétaire, un emprunt de 450 000 € a été inscrit au BP 2025 pour financer les engagements énoncés ci-dessus.

Ce nouvel emprunt permettra de respecter notre objectif de ne pas alourdir le stock de dette.

Compte tenu des remboursements en capital sur 2025 (4 539 221,21 €), et du capital restant dû au 01/01/2025 (4 554 965,64 €), un nouvel emprunt de 450 000 € porterait le capital restant dû par la Commune au 31/12/2025 à 4 465 744,43 €, montant inférieur 01/01 2023 (4 647 937,65 €)

EMPRUNTS				
EXERCICE	ANNUITÉ	INTÉRÊTS	CAPITAL	Capital restant du au 01/01
2025	647 585.71 €	108 364.50 €	539 221.21 €	4 554 965.64 €
2026	640 517.86 €	91 100.38 €	549 417.48 €	4 015 744.43 €
2027	618 878.35 €	77 166.10 €	541 712.25 €	3 466 326.95 €
2028	478 769.39 €	66 842.91 €	411 926.48 €	2 924 614.70 €
2029	392 388.49 €	58 156.23 €	334 232.26 €	2 512 688.22 €
2030	366 389.61 €	49 958.71 €	316 430.90 €	2 178 455.96 €
2031	331 628.01 €	42 048.73 €	289 579.28 €	1 862 025.06 €

Emprunts



Envoyé en préfecture le 07/04/2025

Reçu en préfecture le 07/04/2025

Publié le 07/04/2025

ID : 032-213202088-20250331-2025MARS31_104-DE



Le virement de la section de fonctionnement pour 519 249,78 €

Une écriture d'amortissements pour 280 000 €

SECTION DE FONCTIONNEMENT

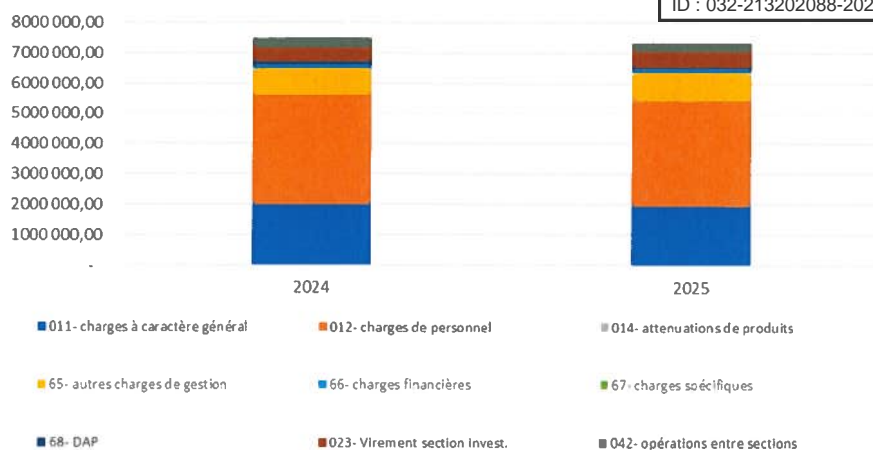
La section de fonctionnement s'équilibre à 7 320 845,93 €.

Vue d'ensemble de la section en €

compte	DEPENSES		compte	RECETTES	
011	Charges à Caractère général	1 915 468,00	002	Résultat de fonctionnement reporté	813 422,93
012	Charges de personnel et assimilé	3 487 720,00	013	Atténuations de charges	45 000,00
014	Atténuations de produits	25 200,00	70	Produits des services, du domaine	422 500,00
023	Virement à la section d'investissement	519 249,78	73	Impôts et taxes	812 787,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 519,65	731	Fiscalité locale	3 315 000,00
65	Autres charges de gestion courante – élus compris	903 003,31	74	Dotations, subventions et participati	1 617 454,00
66	Charges Financières	132 800,00	75	Autres produits de gestion courante	193 000,00
67	Charges exceptionnelles	3 000,00	76	Produits financiers (b)	0,00
68	Dotations aux provisions	33 885,19	042/7XX	Produits exceptionnels	101 682,00
TOTAL		7 320 845,93	TOTAL		7 320 845,93

LES DEPENSES en € :

	BP 2024	BP 2025	Variation
011 - Charges à caractère général	1 994 877,43	1 915 468,00	-3,98%
012 - Charges de personnel et frais assimilés	3 589 500,00	3 487 720,00	-2,84%
014 - Atténuations de produits	14 200,00	25 200,00	77,46%
023 - Virement à la section d'investissement	469 805,00	519 249,78	10,52%
042 - Opérations d'ordre de transfert entre sections	300 000,00	300 519,65	0,17%
65 - Autres charges de gestion courante	875 568,30	903 003,31	3,13%
66 - Charges financières	108 000,00	132 800,00	22,96%
67 - Charges exceptionnelles	1 000,00	3 000,00	200,00%
68 - Dotations aux amortissements et aux provisions	112 000,00	33 885,19	-69,75%
TOTAL DEPENSES	7 464 950,73	7 320 845,93	-1,93%



Les dépenses globales, réelles et ordre, affichent une légère diminution de 1,93%.

Le chapitre 011 « charges à caractère général » : 1 915 468 €

Les dépenses de fonctionnement se stabilisent par rapport à 2024 au chapitre 011 : on constate une baisse de 3,72%.

Les inscriptions budgétaires sont comparables à celles de 2024, excepté en ce qui concerne les fluides, pour lesquels une marge avait été prise, compte tenu des incertitudes, aussi bien sur les prix que sur les effets de l'amortisseur.

Une diminution est à noter en ce qui concerne les fournitures, une part non négligeable des achats pour travaux d'investissement en régie ayant été inscrite directement en investissement.

Les redevances relatives aux acquisitions de logiciels sont également retranchées et comptabilisées au chapitre 65.

Par ailleurs, souligner que les assurances augmentent également, l'assurance statutaire ayant d'une part été portée à ce chapitre et d'autre part fait l'objet d'une augmentation significative suite au dernier appel d'offre de l'ordre de 6%. Le problème des assurances des collectivités constitue un défi au niveau national ; des discussions sont en cours avec les représentants des compagnies d'assurance, sans effet à ce jour.

Enfin, sont constatés des écarts importants sur de nombreux comptes ; les crédits sont similaires, mais des ré-imputations ont été opérées, pour se conformer au guide des imputations comptables M57 sorti en septembre 2024, qui permet une analyse plus fine des dépenses.

011	Charges à caractère général	BP 2024	BP 2025	Variation
60611	Fournitures non stockables - Eau et assainissement	73 000,00	65 000,00	-10,96%
60612	Fournitures non stockables - Energie - Electricité	320 000,00	320 000,00	0,00%
60621	Fournitures non stockées - Combustibles	68 000,00	68 000,00	0,00%
60622	Fournitures non stockées - Carburants	51 000,00	51 000,00	0,00%
60623	Fournitures non stockées - Alimentation	195 000,00	195 000,00	0,00%
60624	Fournitures non stockées - Produits de traitement	15 000,00	12 000,00	-20,00%
60628	Fournitures non stockées - Autres fournitures non stockées	75 000,00	56 650,00	-24,47%
60631	Fournitures non stockées - Fournitures d'entretien	30 000,00	31 000,00	3,33%
60632	Fournitures non stockées - Fournitures de petit équipement	96 750,00	59 800,00	-38,19%
60633	Fournitures non stockées - Fournitures de voirie	60 000,00	45 000,00	-25,00%
60636	Fournitures non stockées - Habillement et vêtements de travail	16 350,00	21 500,00	31,50%
6064	Fournitures non stockées - Fournitures administratives	6 800,00	24 950,00	266,91%
6065	Fournitures non stockées - Livres, disques, cassettes	15 850,00	13 000,00	-17,98%
60668	Fournitures non stockées - Autres produits pharmaceutiques	730,00	730,00	0,00%
6067	Fournitures non stockées - Fournitures scolaires	10 500,00	11 000,00	4,76%
6068	Fournitures non stockées - Autres matières et fournitures	40 000,00	55 000,00	37,50%
611	Contrat de prestations de services	61 200,00	16 200,00	-73,53%
6125	Crédit-bail immobilier	181 000,00	183 000,00	1,10%
6132	Location immobilières	4 301,00	4 201,00	-2,33%
61351	Location matériel roulant	4 000,00	9 000,00	125,00%
61358	Autres locations mobilières	64 380,00	29 185,00	-54,67%
61521	Entretien et réparations sur terrains	9 000,00	15 000,00	66,67%
615221	Entretien et réparations sur bâtiments publics	36 000,00	25 000,00	-30,56%
615231	Entretien et réparations sur voiries	13 000,00	11 000,00	-15,38%
615232	Entretien et réparations sur réseaux	4 000,00	4 000,00	0,00%
61551	Entretien et réparations sur matériel roulant	25 000,00	24 000,00	-4,00%
61558	Entretien et réparations sur autres biens immobiliers	28 000,00	15 000,00	-46,43%
6156	Maintenance	95 685,56	77 892,00	-18,60%
6161	Primes assurances multirisques	0,00	41 900,00	100,00%
6168	Autres primes assurances	69 568,87	102 150,00	46,83%
617	Etudes et recherches	0,00	5 000,00	100,00%
6182	Documentation générale et technique	2 400,00	900,00	-62,50%
6184	Versements à des organismes de formation	10 000,00	13 000,00	30,00%
6188	Autres frais divers	13 000,00	12 000,00	-7,69%
62268	Autres honoraires, conseils....	6 000,00	5 500,00	-8,33%
6227	Frais d'actes et de contentieux	4 000,00	14 000,00	250,00%
6228	Rémunération d'intermédiaires et honoraires - Divers	0,00	1 800,00	100,00%
6231	Annonces et insertions	6 582,00	3 000,00	-54,42%
6232	Fêtes et cérémonies	88 130,00	70 900,00	-19,55%
6233	Foires et expositions	19 100,00	34 800,00	82,20%
6234	Réceptions	4 100,00	9 690,00	136,34%
6236	Catalogue et imprimés externe	1 050,00	29 250,00	2685,71%
6237	Publications en interne	13 000,00	0,00	-100,00%
6238	Publicité, publications, relations publiques - Divers	1 950,00	2 460,00	26,15%
6245	Transport de personnes extérieures à la collectivité	27 600,00	28 100,00	1,81%
6251	Voyages, déplacements et missions	5 200,00	3 000,00	-42,31%
6261	Frais d'affranchissements	6 500,00	6 500,00	0,00%
6262	Frais de télécommunications	21 000,00	21 000,00	0,00%
627	Services bancaires et assimilés	450,00	500,00	11,11%
6281	Concours divers (cotisations...)	39 200,00	33 190,00	-15,33%
6282	Frais de gardiennage	7 900,00	800,00	-89,87%
6283	Frais de nettoyage des locaux	700,00	1 100,00	57,14%
62878	Remboursement des frais à des tiers	1 000,00	1 000,00	0,00%
6288	Autres services extérieurs	12 500,00	30 500,00	144,00%
63512	Taxes foncières	26 000,00	26 500,00	1,92%
6378	Autres impôts, taxes et versements assimilés (autres organisme)	2 250,00	1 920,00	-14,67%
TOTAL		1 989 377,43	1 915 468,00	-3,72%

Le chapitre 012 « charges de personnel » : 3 467 720 €

Poste majeur des dépenses de fonctionnement, la maîtrise de l'évolution des charges de personnel constitue un enjeu important dans le poids total du budget. Ces charges représentent moins de 54 % du montant total des dépenses réelles de fonctionnement sur ce budget.

Toutefois, cette baisse correspond partiellement au changement de chapitre du cout des assurances statutaires.

L'autre facteur de diminution de ce chapitre est le renouvellement de certains départs à la retraite (peinture) qui a été présenté lors des orientations budgétaires.

012	Charges de personnel et frais assimilés	BP 2024	BP 2025	Variation
6218	Autre personnel extérieur	9 300,00	5 020,00	-46,02%
6332	Cotisation versées au F.N.A.L	11 000,00	10 200,00	-7,27%
6336	Cotisations au CNFPT et au CDGFPT	57 000,00	53 000,00	-7,02%
6338	Autres impôts, taxes et versements assimilés syr rémunérations	7 000,00	6 200,00	-11,43%
64111	Personnel titulaire - Rémunération principale	1 665 000,00	1 707 200,00	2,53%
64112	Personnel titulaire - SFT et indemnité de résidence	9 000,00	6 600,00	-26,67%
64113	Personnel titulaire - NBI	14 000,00	11 100,00	-20,71%
64118	Personnel titulaire - Autres indemnités	288 000,00	294 500,00	2,26%
64131	Personnel non titulaire - Rémunérations	415 000,00	285 000,00	-31,33%
64132	Personnel non titulaire - SFT et indemnités de résidence	2 000,00	1 400,00	-30,00%
64138	Personnel non titulaire - Primes et autres indemnités	35 000,00	26 900,00	-23,14%
64168	Autres emplois aidés	31 500,00	31 700,00	0,63%
6451	Cotisations à U.R.S.S.A.F.	380 000,00	372 500,00	-1,97%
6453	Cotisation aux caisses de retraite	565 000,00	625 000,00	10,62%
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	22 000,00	14 000,00	-36,36%
6455	Cotisations pour assurance du personnel	46 000,00	0,00	-100,00%
6456	Versement au F.N.C. du supplément familial	5 000,00	8 000,00	60,00%
6475	Médecine du travail, pharmacie	1 000,00	1 000,00	0,00%
6478	Autres charges sociales	13 500,00	8 100,00	-40,00%
6488	Autres	200,00	300,00	50,00%
TOTAL		3 576 500,00	3 467 720,00	-3,04%

Le chapitre 65 « Autres charges de gestion courante » : 892 003.31 €

Ce chapitre reste relativement stable, avec des variations différenciées :

- une stabilité des dépenses relatives aux élus (articles 653),
- l'augmentation de la contribution au SDIS de plus de 3 %,
- l'inscription des couts d'acquisition des logiciels sont désormais sur ce chapitre (658),
- une nette diminution des « autres contributions » :
 - > ce poste comprenait en 2024 les contributions Sidel, syndicat mixte des 3 vallées pour la fourrière animale, une cotisation de fonctionnement au SIVOM de 80 000 €, une contribution à Territoires d'Energies pour les 2 tranches de modernisation de l'éclairage public, ainsi qu'une provision pour travaux à réaliser en cours d'année par ce syndicat.
 - > sur 2025, si les 2 premières cotisations n'ont pas varié, le fonctionnement du SIVOM est, à ce stade, en augmentation de 6% ; sont intégrés également cette année 24 000€ pour des travaux réalisés sur les voiries mises à disposition (Mounet du Hour) ainsi que le remboursement de l'emprunt fait par ce syndicat pour notre compte en 2024. La troisième tranche de modernisation de l'éclairage public ayant été annulée compte tenu de la baisse du Fonds Vert, seule une provision d'environ 40 000€ a été budgétée pour Territoires d'Energies, pour palier à d'éventuelles pannes.

65	Autres charges de gestion courante	BP 2024	BP 2025	Variation
65311	indemnités de fonction (élus)	82 000,00	80 300,00	-2,07%
65312	Frais de mission et de déplacement (élus)	2 000,00	2 000,00	0,00%
65313	Cotisation de retraite (élus)	3 600,00	3 400,00	-5,56%
65314	Cotisation de sécurité sociale - part patronale (élus)			
65315	Formation (élus)	2 000,00	2 000,00	0,00%
653172	Cotisations fonds financement allocation fin de mandat (élus)	100,00	100,00	0,00%
6541	Créances admises en non-valeur	6 000,00	2 500,00	-58,33%
6542	Créances éteintes	2 000,00	2 000,00	0,00%
6553	Service d'incendie	142 641,30	147 736,51	3,57%
65568	Autres contributions	224 234,00	171 626,80	-23,46%
6558	Autres contributions obligatoires	60 000,00	67 000,00	11,67%
6568	Autres participations	0,00	3 010,00	100,00%
657363	Subventions de fonctionnement au CCAS/CIAS	102 150,00	105 000,00	2,79%
657364	Subventions de fonctionnement à la caisse des écoles	6 700,00	8 200,00	22,39%
65748	Subv. De fonctionnement aux autres personnes de droit privé	230 143,00	206 000,00	-10,49%
65811	Droits d'utilisation - Informatique en nuage	0,00	21 670,00	100,00%
65818	Autres redevances pour concessions, brevets licences	0,00	20 060,00	100,00%
65888	Autres charges diverses de gestion courante	5 000,00	42 500,00	750,00%
TOTAL		875 568,30	892 003,31	1,88%

Le chapitre 66 « Charges financières » : 132 800,00 €

Il prend en compte le remboursement des intérêts liés aux emprunts évoqués dans la partie investissement.

Le chapitre 68 Provisions : 33 885,19€ €

Ce chapitre intègre une provision pour le contentieux Valvital (hors protocole déjà signé), ainsi qu'une provision pour les actifs circulants.

Le chapitre 023 pour 519 249,78 € de virement à l'investissement

Une écriture d'amortissement de 280 000 €

LES RECETTES

		BP 2024	BP 2025	variation
002	Résultat de fonctionnement reporté	932 563,73	813 422,93	-12,78%
013	Atténuations de charges	60 000,00	45 000,00	-25,00%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	388 600,00	422 500,00	8,72%
73	Impôts et taxes	794 787,00	812 787,00	2,26%
731	Fiscalité locale	3 281 000,00	3 315 000,00	1,04%
74	Dotations, subventions et participations	1 741 000,00	1 617 454,00	-7,10%
75	Autres produits de gestion courante	167 000,00	193 000,00	15,57%
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00%
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	202 308,00	101 682,00	-49,74%
TOTAL		7 567 258,73	7 320 845,93	-3,26%

Le chapitre 731 « fiscalité locale » : 3 315 000 €

Ce chapitre est en augmentation de près de 1,04% en 2025.

En ce qui concerne les impôts locaux (2 700 000€) l'estimation a été réalisée en tenant uniquement compte de l'augmentation des bases déterminée par le gouvernement (1,7%), l'état de notification des informations fiscales ne nous ayant toujours pas été fourni à ce jour.

Si la taxe sur l'électricité a été budgétée en légère hausse, (140 000 €), le produit des Droits de Mutations a été maintenu à un niveau relativement bas, en très légère augmentation par rapport à l'exécution 2024 compte tenu du contexte national.

Enfin, le produit des jeux a été estimé en hausse par rapport au dernier budget, au niveau de l'exécution 2024.

Sur le chapitre 74 « Dotations, subventions et participations » : 1 122 000,00 €

Les dotations ne nous ont pas non plus été transmises à ce jour ; il s'agit donc d'estimations, à la baisse selon les premiers éléments en ce qui concerne la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) et surtout le montant perçu en 2024

	DGF	Variation %
2014	1 249 238,00 €	
2015	1 189 261,00 €	-4,80%
2016	1 095 100,00 €	-7,92%
2017	1 180 649,00 €	7,81%
2018	1 195 334,00 €	1,24%
2019	1 130 183,00 €	-5,45%
2020	1 096 376,00 €	-2,99%
2021	1 114 134,00 €	1,62%
2022	1 302 970,00 €	16,95%
2023	1 233 452,00 €	-5,34%
2024	1 214 493,00 €	-1,54%
2025	1 122 000,00 €	-7,62%

Toutefois, si dans son ensemble la DGF est supposée se stabiliser, la partie Dotation de Solidarité de la DGF devrait diminuer en 2024, la commune sortant du dispositif.

Les autres dotations ou subventions dont celle de la CAF devraient progresser dans leur ensemble sur 2025.

Sur le chapitre 75 « Autres produits courants » : 193 000,00

Cette inscription est supérieure à celle de l'année dernière, qui tient compte de l'augmentation des loyers du village des Brocs, en gestion directe sur une année complète.

002	Résultat de fonctionnement reporté	932 563,73	813 422,93	-12,78%
013	Atténuations de charges	60 000,00	45 000,00	-25,00%
6419	Remboursements sur rémunérations du personnel	60 000,00	45 000,00	-25,00%
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	388 600,00	422 500,00	8,72%
70311	Concession dans les cimetières (produit net)	15 000,00	15 000,00	0,00%
70321	Droits de stationnement et de location sur la voie publique	40 000,00	35 000,00	-12,50%
70323	Redevance d'occupation du domaine public communal	1 500,00	6 000,00	300,00%
70328	Autres droits de stationnement et de location	0,00	18 000,00	100,00%
7062	Redevances et droits des services à caractère culturel	24 800,00	30 000,00	20,97%
70632	Redevances et droits des services à caractère de loisirs	35 000,00	40 000,00	14,29%
7067	Redev. et droits des services périscolaires et d'enseigne	225 000,00	115 000,00	-48,89%
708721	Remboursement de frais par BA et régies non dotés pero	41 000,00	43 000,00	4,88%
70873	Remboursement de frais par les C.C.A.S/ CIAS	900,00	500,00	-44,44%
70878	Remboursement de frais par des tiers	4 500,00	5 000,00	11,11%
7088	Autres produits d'activités annexes (abonnements et vente d	900,00	0,00	-100,00%
73	Impôts et taxes	794 787,00	812 787,00	2,26%
73211	Attribution de compensation	673 000,00	673 000,00	0,00%
73212	Dotations de solidarité communautaire	30 000,00	40 000,00	33,33%
73221	FNGIR	14 787,00	14 787,00	0,00%
732221	Fonds de péréquation des ressources com. Et intercom.	57 000,00	60 000,00	5,26%
7323	Reversement du prélèvement sur les jeux et les paris hippic	20 000,00	25 000,00	25,00%
731	Fiscalité locales	3 281 000,00	3 315 000,00	1,04%
73118	Impôts directs locaux	2 613 000,00	2 700 000,00	3,33%
73118	Autres contributions directes	8 000,00	15 000,00	87,50%
73123	Taxe com. Addit. / droits de mutationou taxe publicité fonci	160 000,00	110 000,00	-31,25%
73141	Taxe sur la consommation finale d'électricité	140 000,00	140 000,00	0,00%
73154	Droits de place	20 000,00	20 000,00	0,00%
731732	Prélèvements sur les produits des jeux	340 000,00	330 000,00	-2,94%
74	Dotations, subventions et participations	1 741 000,00	1 617 454,00	-7,10%
74111	Dotations forfaitaire des communes	637 000,00	637 000,00	0,00%
741121	Dotations de solidarité rurale (DSR) des communes	489 000,00	395 000,00	-19,22%
741127	Dotations nationales de péréquation (DNP) des communes	113 000,00	90 000,00	-20,35%
74718	Participations Etat - Autres	36 000,00	35 000,00	-2,78%
74741	Participations Communes membres du GFP	41 000,00	39 000,00	-4,88%
747888	Autres organismes	178 000,00	154 500,00	-13,20%
74833	ETAT - Compensation au titre des exonérations de TF	155 000,00	130 000,00	-16,13%
74836	Attribution du fonds départ. De péréquation de la TP	55 000,00	45 000,00	-18,18%
7485	Dotations pour les titres sécurisés	17 000,00	15 000,00	-11,76%
74888	Autres attributions et participations	20 000,00	33 954,00	0,00%
75	Autres produits de gestion courante	167 000,00	193 000,00	15,57%
752	Revenus des immeubles	157 000,00	180 000,00	14,65%
75888	Autres produits divers de gestion courante	10 000,00	13 000,00	30,00%
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00%
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00%
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00%
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	100 000,00	101 682,00	1,68%
722	immobilisation incorporelles	100 000,00	100 000,00	0,00%
777	Reprise sur subvention	0,00	1 682,00	100,00%
TOTAL		7 464 950,73	7 320 845,93	-1,93%

Le Compte Financier Unique (CFU) 2024 ayant
résultat de la section d'exploitation et le solde de la section d'investissement sont
directement repris dans le Budget Primitif 2025.

Après en avoir délibéré,

le Conseil Municipal la majorité décide

- d'approuver le budget primitif 2025 du Budget Principal, tel qu'il est présenté
- d'autoriser Monsieur le maire à réaliser un emprunt maximal de 450 000 € sur l'exercice 2025.

Pour : 20

Contre : 6 (MM. Julien Pellicer, Marc Dugros, Pascal Andrada, Mmes Patricia Marroq, Sylvie Couderc et Sylvie Aché)

Abstentions :

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits,

Le Secrétaire de séance,
Émilie SARRAN



Le Maire,
Xavier BALLENGHIEN



Le Maire certifie que la présente délibération a été affichée le - 7 AVR. 2025
et sera publiée au recueil des actes administratifs.

Télétransmis au Contrôle de Légalité le : - 7 AVR. 2025